



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ANAH

Question écrite n° 63698

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur l'incapacité de l'ANAH à gérer l'afflux de dossiers concernant les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements. En effet le passage obligé par l'ANAH, pour les demandes d'aides accordées par l'État, repousse les travaux de manière insupportable à l'heure où le secteur du bâtiment souffre tant. C'est ainsi que, dans le secteur de Château-Gontier, il y a une seule personne à l'ANAH pour effectuer les visites chez les clients. Il lui demande si le Gouvernement a l'intention de renforcer les moyens de l'ANAH pour faire face à cette demande et permettre la relance du secteur du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63698

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7532

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)